

Image not found or type unknown



licenciement d'une assistante maternelle

Par **tallia64**, le **02/02/2010** à **13:12**

Bonjour,

J'emploie actuellement à Pau (64) une assistante maternelle agréée, pour un enfant âgé de 10 mois. Aujourd'hui je suis mûlée pour des raisons professionnelles à Marseille (13) je dois donc la licencier.

Quel est le préavis de licenciement à donner ?

Quelles sont les indemnités que je lui dois ?

[s]Le contrat avec cette assistante maternelle date de moins de un an.[/s]

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Mireille AUDIBERT.